

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
22 JAN. 2018

Dossier complet le :
22 JAN. 2018

N° d'enregistrement :
F2018-3370

1. Intitulé du projet

Construction d'un parking en ouvrage en lien avec la gare de Molsheim

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

REGION GRAND EST

Nom, prénom et qualité de la personne

Monsieur le Président Jean ROTTNER

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2	0	0	0	5	2	2	6	4	0	0	0	1	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Collectivité Territoriale Région

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique potentiellement concernée :	Données réelles du projet : terrain 70 ares, surface de plancher créée < 40 000 m ²
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté	Travaux, constructions et opérations d'aménagement en création qui soit créé une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 Ha, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 Ha et inférieure à 10 Ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Suite à une fréquentation en hausse de la gare de Molsheim, il est envisagé la création d'un parc de stationnement en ouvrage d'environ 500 places à terme, en complément des stationnements de surfaces existants. Compte-tenu des investissements correspondants, l'opération est découpée en deux phases. La première consiste en la réalisation d'un ouvrage extensible de 250 à 300 places de stationnement sur une zone de stationnement en enrobés gravillonnée existante et dont le foncier a été acquis par la ville de Molsheim auprès de SNCF Réseaux courant 2016.

Les travaux consisteront donc plus particulièrement à réaliser :

- les terrassements
- les réseaux d'assainissement pluvial notamment
- les fondations de l'ouvrage en béton / pas de sous-sol
- la construction d'un ouvrage en béton de type Parking largement ventilé en R+3 avec garde corps
- l'aménagement connexe d'un parking de surface sur l'emprise restante en phase 1
- l'extension future de l'ouvrage en phase 2 sur l'emprise du parking de surface connexe aménagé en phase 1

4.2 Objectifs du projet

S'agissant d'un parc de stationnement d'une gare de rabattement, il doit permettre :

- Un maximum de places de stationnement gratuites, librement accessibles
- Une entrée rapide des véhicules, les usagers convergeant dans des créneaux horaires réduits
- Une recherche de place claire et aisée, même sans guidage à la place ou agents d'exploitation
- Une connexion piétonne rapide, évidente et sécurisée vers la gare
- Une sortie des véhicules fluide et simultanée des parkings de surfaces conservés, du dépose-minute devant la gare, du nouveau parking en en ouvrage et de son extension.
- Respecter les exigences d'urbanisme, la conformité au POS /PLU, les normes de sécurité incendie et d'accessibilité PMR

Une composition volumétrique et paysagère maîtrisée, adaptée à la grande échelle et à la cinétique des transports alentours mais s'effaçant dans un ensemble où la gare reste le point focal important du site :

- Des ambiances extérieures et intérieures tant sobres, pérennes et sûres que lumineuses, accueillantes et élégantes pour conquérir l'adhésion des usagers de la gare
- Des solutions techniques simples, économiques et écologiques, pour maîtriser l'impact financier et l'impact environnemental de l'opération.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Voici la séquence simplifiée de travaux prévus pour la construction du parking en ouvrage

Installation de chantier avec positionnement de la base vie sur l'emprise et de 1 à 2 grues à tour (étude de flèche à réaliser avant installation)

Protection des emprises de stationnement à conserver pendant la durée des travaux afin de garantir un fonctionnement de la Gare de Molsheim

Réalisation des terrassements, évacuation par camion, traitement si nécessaire des sols extraits sur site

Réalisation des fondations de l'ouvrage

Réalisation des réseaux humides (essentiellement eaux pluviales), puis des réseaux secs (électricité, éclairage notamment) y compris pour le parking de surface à aménager

Remblais et mise à niveau des terrains

Construction de l'ouvrage, les rampes, murs, poteaux, dalles

Mise en place des organes de sécurité (garde corps, ...)

Habillage, parement

Essais et vérification

Aménagement du parking de surface

Nettoyage des emprises, repli des installations

Réception de l'ouvrage et mise en service

Séquences de travaux à répéter en phase 2, pendant laquelle le parking en ouvrage de la phase 1 restera fonctionnel

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

2 variantes du parking en ouvrage ont été étudiées, soit dans une forme plus ramassée rectangulaire, soit dans une forme plus intéressante au profil allongé. Il appartient au maître d'ouvrage de se positionner sur la solution à approfondir au stade d'avant projet, étant entendu qu'au regard des impacts éventuels sur la santé humaine ou l'environnement, les 2 solutions présentent les mêmes caractéristiques.

La solution en profil allongé semble tout de même privilégiée du fait de la possibilité de réaliser l'ouvrage final en 2 phases en dupliquant la nef de stationnement, autorisant un nombre de places de stationnement supérieur et une meilleure intégration urbaine et paysagère que la solution en forme rectangulaire. L'accès au parking se fera donc via des rampes hélicoïdales de chaque côté de l'ouvrage en bout, et permettra d'atteindre chacun des 3 niveaux (R+2) dont la terrasse. La circulation est prévue préférentiellement à sens unique, à savoir l'entrée du parking par les rampes situées en face Ouest, et la sortie se fait via les rampes côté Est. Toutefois, il est possible d'accéder aux étages supérieurs lorsqu'il n'y a plus de place à l'étage auquel l'usager s'est arrêté, en revenant sur ses pas et en reprenant la rampe hélicoïdale côté Ouest pour monter d'un étage.

Le parking étant équipé d'un RDC, les places de stationnement PMR y seront implantées (+ certaines sont déjà prévues à proximité directe de la Gare), ce qui permet de s'affranchir d'un ascenseur. Les escaliers seront cependant bien équipés (rampes, éclairage, nez de marche, bandes podotactiles). Un local technique sera réalisé mais il n'y aura pas de gardiennage à demeure.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire
Permis d'aménager

Le bureau d'études privilégiera le raccordement des eaux pluviales au réseau existant (rétention et rejet à débit limité dans le réseau à prévoir). Compte tenu des surfaces interceptées (bassin versant) et de la surface imperméabilisée inférieure à 1 Ha (phase 1 + phase 2), qui d'ailleurs n'est pas augmentée par le projet (surface enrobés gravillonnée existante) le projet ne devrait pas être soumis à déclaration ni autorisation au Titre de la Loi sur l'Eau, d'autant que nous prévoyons de respecter les préconisations de la MISE qui déconseille fortement l'infiltration des eaux de parking.

Un dossier de porter à connaissance (au format dossier d'Avant Projet) pourra cependant être fourni si l'Autorité Environnementale le demande.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les parcelles cadastrées Section 9 N°409 et Section 28 N°256 offrent une longueur d'environ 150m et une largeur d'environ 45m50, pour une surface cumulée d'environ 70 ares. Cependant, les règles d'urbanisme incitent à un retrait de 5m vis-à-vis de la Route de l'Industrie de la Hardt. La zone constructible fait donc environ 40m50 de large. De plus, elle est ponctuellement amputée par une excroissance du domaine ferroviaire en limite Nord, sur environ 10m de longueur et 2m40 de profondeur. L'ouvrage devra donc admettre une réduction locale à 38m de largeur.	PHASE 1 + aménagement de surface R+2 avec 260 places en ouvrage + 160 places au sol (+ parking existant au sol non modifié de 230 places) PHASE 2 Parking R+2 dédoublé sur la surface au sol avec au total 520 places (+ parking existant au sol 230 places)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de l'Industrie de la Hardt
67120 MOLSHEIM
Secteur Gare

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 8 ° 3 2 ' 1 6 " 6N Lat. 7 ° 3 0 ' 0 5 " 7E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

MOLSHEIM 67120

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

sans objet

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En limite de ZNIEFF II (sans porter de jugement définitif sur la classification de cette emprise, l'intérêt écologique faunistique - floristique du parking existant semble toutefois limité au vu de l'usage qui en est fait depuis des années)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON, et hors PPRI

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT NON => zone BUGATTI seule concernée PPRN OUI => zone sismique au même titre que tout le bassin alsacien, pas de zone inondation ni aléas gonflement argiles
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La recherche de traces de polluants est en cours au travers d'une étude géotechnique qui sera menée par le Cabinet FONDASOL. Cette étude visera à déterminer les teneurs en polluants organiques et inorganiques au regard des critères admis par la réglementation. Il n'est pas prévu d'infiltrer les eaux pluviales dans le sol, et en cas de pollution avérée, un traitement / purge sera opéré. Les terrains pourraient renfermer des hydrocarbures / HAP du fait de la proximité des voies ferrées et de l'usage faite des terrains mais cela reste à confirmer
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors PPRI
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il sagira d'effectuer des déblais pour la réalisation des fondations. Cependant leur profondeur sera limitée du fait que l'ouvrage ne comportera pas de sous-sol. Dans la mesure du possible, le projet recherchera toujours l'équilibre entre déblais et remblais
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage actuel de ces terrains est un stationnement au sol, le projet prévoit donc uniquement de multiplier le nombre de places de stationnements par la mise en place d'un ouvrage qui permet alors une superposition des véhicules et donc un gain de place au sol pour un nombre de stationnement en augmentation
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone sismique au même titre que tout le bassin Alsacien
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mouvements de véhicules motorisés surtout en heure de pointe du matin (arrivée des véhicules et remplissage du parking) et heures de pointe du soir (libération du parking)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit du bruit du trafic / circulation de véhicules légers à moteur

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les odeurs liés aux gaz d'échappement seront cantonnées à l'emprise du parking, sans désagréments notables pour les riverains alentours. L'ouvrage sera de type largement ventilé.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Construction prévue selon les règles parasismiques en vigueur + prise en compte du passage des trains à proximité</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Un éclairage d'ambiance est prévu dans le parking, selon la norme</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Son utilisation par des véhicules légers motorisés implique nécessairement des rejets de gaz d'échappements dans l'air, mais l'ouvrage en lui-même n'engendre pas de rejets dans l'air</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est prévu de travailler avec l'Architecte du projet particulièrement le point de l'intégration urbaine et paysagère de l'ouvrage La DRAC a confirmé (cf. pièce jointe mail) que le site ne ferait pas l'objet de fouilles archéologiques
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de modification du passage à niveau de Molsheim est déconnecté de notre projet, même si les 2 opérations sont en lien fort avec la Gare.

Nous limiterons par ailleurs l'incidence des travaux de notre projet en décalant dans le temps nos interventions au profit des travaux du passage à niveau.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

sans objet

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Intégration paysagère soignée
 Utilisation de matériaux adaptés à l'usage
 Traitement et revalorisation des déchets en phase de travaux
 Respect impératif des normes pour la construction de l'ouvrage
 Eclairage LED
 Bâtiment largement ventilé (sécurité incendie, gaz d'échappements, fumées)
 Dispositif de récupération des eaux de pluie, séparateur à hydrocarbures

Pas d'autre incidence négative sur l'environnement ou la santé humaine

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
 A notre sens, nous n'estimons pas nécessaire de prévoir une évaluation environnementale de ce projet, dans la mesure où toutes les précautions sont déjà prises pour préserver l'environnement (études géotechniques et de pollution en cours, gestion raisonnée des eaux pluviales, réflexion sur un projet respectueux et intégré dans son environnement...), que le projet se situe en bordure de la voie ferrée, en lien avec la Gare de Molsheim sur un terrain servant déjà de stationnement avec revêtement en enrobés, où aucune espèce faunistique ou floristique remarquable n'est susceptible de se développer malgré un classement en ZNIEFF II. Par ailleurs, le PPRI n'intègre pas notre emprise en tant que zone potentielle d'expansion des crues, les terrains sont déjà acquis du point de vue foncier par la Ville de Molsheim, et le projet n'est pas soumis à Autorisation au Titre de la Loi sur l'Eau. La DRAC a également émis son avis et ne prévoit pas de fouilles archéologiques.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

REMARQUE GENERALE :

Le projet n'est vraisemblablement concerné par aucune rubrique de la nomenclature (surface de plancher créée inférieure à 40 000 m² et emprise inférieure à 1 Ha), mais étant donné les enjeux du projet, sa localisation et sa nature, nous avons souhaité vous soumettre tout de même pour avis le formulaire cas par cas.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Strasbourg, pour la Région Grand Est

le, 22/01/2018

Signature



